
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 22 août 2011

Collaborateur des tpg abattu : l'entreprise est sous le choc

La présidence, la direction et le personnel des Transports publics genevois sont sous le choc après le drame survenu ce matin au siège de l'entreprise au Bachet-de-Pesay, où l'un de leurs collègues a été abattu. Ils expriment leur stupeur, leur incompréhension et surtout, à la famille et aux proches de la victime, leur plus profonde sympathie.

Peu avant 10 heures ce matin et pour des raisons inconnues qu'il appartiendra à l'enquête de déterminer, un individu portant un casque de moto a pénétré dans les locaux des tpg au Bachet-de-Pesay. Il a ouvert le feu à deux reprises sur un collaborateur de l'entreprise puis a pris la fuite à moto. La police et les secours sont arrivés sur place très rapidement. Notre collègue devait cependant décéder des suites de ses blessures sur place peu après.

Profondément émus par cet événement, la direction et les membres du personnel des tpg ne feront aucune déclaration sur le déroulement des faits ni sur l'enquête en cours. Ces éléments sont en effet du ressort exclusif du ministère public et de la police cantonale.

Ce drame a eu lieu dans le secteur de l'entreprise dédié à la maintenance. L'exploitation du réseau et le service à la clientèle n'ont pas été affectés par l'événement et se poursuivent normalement.

Une cellule de soutien psychologique a été mise en place et reste disponible pour les collaborateurs et collaboratrices qui le souhaitent.

Contact :

Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques
T +41 79 212 83 89, anhorn.philippe@tpg.ch

Les Transports publics genevois TPG sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les TPG visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.